

Le Préfet de la Région Picardie
Préfet de la Somme

adjoints, conseillers

15



Amiens, le 20 septembre 2011

Monsieur le Maire,

Lundi 19 septembre s'est tenue à Cayeux-sur-Mer une réunion publique d'information dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de plan de prévention des risques submersion et érosion marines des Bas-Champs.

Les services de l'Etat ont pris part à cette réunion qui a rassemblé beaucoup de public, et permis de recueillir de nombreuses observations, interrogations, attentes, voire contestations.

Je souhaite que les contributions et remarques qui se sont ainsi exprimées soient examinées et étudiées avec la plus grande attention, ce qui me conduit à deux initiatives :

1 - S'agissant du besoin d'analyses et d'études complémentaires qui s'est fait jour :

- je demande au bureau d'études de réexaminer les scénarios de submersion avec une attention particulière sur la digue des Mollières
- mes services saisissent l'institut géographique national (IGN) afin que nous disposions, grâce à la technique LIDAR, des données d'altimétrie les plus précises et les plus incontestables possibles. L'IGN est en mesure de réaliser ces relevés dans un délai de l'ordre de deux mois
- il appartiendra au bureau d'études de faire de nouvelles simulations et d'établir une cartographie des aléas fondée sur ces données vérifiées et actualisées.

Monsieur Yves MASSET
Maire de Cayeux-sur-Mer
Mairie
80410 CAYEUX SUR MER

2 - En ce qui concerne la méthode et le calendrier :

- Dans l'immédiat, il convient de laisser l'enquête publique aller à son terme. A l'issue de celle-ci, et dès réception des conclusions du commissaire-enquêteur, la concertation sera poursuivie avec les maires et les présidents d'associations au sein d'un groupe de travail ad hoc animé par le sous-préfet d'Abbeville.
- Ce groupe assurera le suivi des travaux techniques complémentaires et fera part de ses conclusions à l'administration.
- Ce processus complémentaire d'étude et de concertation pourrait prendre trois à quatre mois. Aucune décision préfectorale n'interviendra avant ce terme.

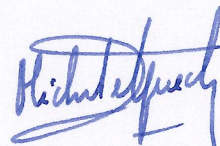
* *
*

L'élaboration du plan de prévention des risques de submersion et érosion marines des Bas-Champs est un chantier difficile, mais vous en connaissez les enjeux : garantir la sécurité des personnes et des biens tout en permettant le développement maîtrisé des territoires.

Je vous remercie en conséquence de l'implication qui sera la vôtre dans cette nouvelle phase du dossier que j'appelle de mes vœux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

et les meilleurs



Michel DELPUECH